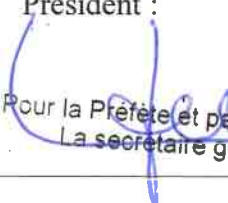


FICHE SIMPLIFIÉE

DOSSIER CDNPS

INTITULÉ DU DOSSIER	Vidange du lac proglaciaire de Rosolin (travaux 2025) au sein de la RNN de Tignes-Champagny
NOM DES INVITÉS PRÉSENTS	M Hubert Didier-Laurent (3 ^e adjoint au maire de Tignes, en charge de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire) M Jordan Ré (direction pôle de la transition environnementale à la commune de Tignes) M Thomas Geay (responsable pôle expertise – Agence RTM Alpes du Nord) Mme Anne Dos Santos (associée dirigeante – Bureau d'études TERE0)
NOM DU RAPPORTEUR	Maxime EGO (DREAL/EHN/PPME)
DATE DE LA CDNPS	20/05/25
VOTE	Nombre de voix : POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 1 Avis favorable sous réserve de : - réaliser un suivi physico-chimique du Doron de Prémou (MES, O2 dissous...); - effectuer une campagne de sondages géotechniques pour tenter de rester dans les cargneules et limiter ainsi le recours à l'explosif ; - viser une insertion paysagère du chenal la plus réussie possible avec un tracé non rectiligne et des têtes de talus adoucies, ainsi que des emprises travaux ; - favoriser une recolonisation naturelle du chenal in fine ; - en cas de dépôt des matériaux déblayés dans le lac, proscrire la venue de camions de carrières de type 'dumper' sur le glacier, effacer la piste d'accès éventuelle entre la zone de déblaiement et le lac, et évaluer en temps réel cette option technique ; - en cas de dépôt des matériaux déblayés en rive droite du lac, ne pas recouvrir les éboulis grossiers et fins issus des falaises au nord du lac, et recouvrir le dépôt de blocs erratiques à l'instar de la remise en état de 2023 ; - se faire accompagner par le gestionnaire de la RNN pour baliser la zone de régalage définitive ; - effacer les risbermes sur le chenal pour une meilleure intégration paysagère à la fin des travaux, sauf en cas de nécessité en phase d'exploitation pour les dispositifs de siphonnage et de pompage.

ÉCHANGES (ne rien remplir en cas de vote unanimement favorable)	Les échanges ont porté sur : - la prise en compte des impacts piscicoles sur le Doron de Prémou ; - les dates et la durée envisagées des travaux ; - la réversibilité des travaux sur le plan paysager ; - l'opportunité du rebouchage du chenal une fois devenu obsolète ; - les garanties relatives du système de siphonnage ; - la solution du tunnel de glace, abandonnée récemment ; - l'exutoire des eaux pompées et la viabilité du dispositif de pompage envisagé pour l'été 2025 ; - la projection de fonte du glacier dépendant de l'inertie du changement climatique actuel ; - la prise en compte des observations du PNV.
SIGNATURES	Rapporteur : Maxime EGO  Président :  Pour la Préfète et par délégation, La secrétaire générale

Laurence TUR